

**Compte rendu du
Conseil de Quartier Lariboisière Saint Vincent de Paul
du 23 janvier 2012
à l'école élémentaire Belzunce**

Thème :

Aménagements et voirie: des attentes aux réalisations - Quels projets pour notre quartier?

Discussions et propositions autour des projets suivants:

- ***Escalier Rue d'Alsace***
- ***Bilan du Mobilien 26 et rue de Chabrol***
- ***Abords du Louxor***
- ***Balcon vert***
- ***Abords de la Gare de l'Est : rue du 8 mai 1945, boulevard de Strasbourg, rue du Faubourg St Martin***
- ***Aménagements dans les quartiers limitrophes : place Madeleine Braun, place de la République.***

Personnes présentes :

Elus de la mairie du 10^{ème} arrondissement :

- . Eric Algrain, en charge de la Démocratie Locale, de la Vie Associative et des personnes en situation de handicap.
- . Elise Fajgeles, en charge des transports et de l'aménagement de l'Espace Public.

Equipe d'animation du Conseil de Quartier : Jean-Louis Pierrel, Elisabeth Carteron, Elfie Comin, Judith Humery et Frédéric Rémongin (excusées : Christiane Izel, Fanette Brissot).

Public : Environ soixante personnes participent à ce Conseil de Quartier.

* *

La réunion plénière du Conseil de Quartier commence à 19h10.

Elisabeth Carteron présente les deux Elu(e)s présents à cette réunion.

En préalable au Conseil de Quartier, Frédéric Rémongin rappelle les objectifs, les modalités (y compris le budget d'investissement alloué par la mairie) et le fonctionnement du conseil de quartier.

La parole est donnée à Elise Fajgeles, qui fait un résumé des derniers aménagements de voirie et des projets en cours.

. La rue du 8 mai 1945 dans sa partie Est située entre le boulevard de Strasbourg (côté des numéros pairs) et la rue du Faubourg Saint Martin a connu certains travaux de sécurisation : les trottoirs, côté des numéros impairs et également à l'angle avec le boulevard de Strasbourg, ont été élargis ; deux îlots refuge sur les passages piétons qui ont été renforcés ; des places de stationnement pour les deux-roues ont été créées. Elise Fajgeles a déjà eu des retours positifs de la part des habitants des quartiers voisins (Grange aux Belles – Terrage et Château d'Eau – Lancry).

. La nouvelle place Madeleine Braun est en cours de réaménagement et de végétalisation : une allée piétonne est créée sur le terre-plein en prolongement du portail d'accès de la gare de l'Est. L'éclairage est refait, et le terre-plein est végétalisé avec des arbustes, arbres et couvre-sols. D'ici fin mars, cette place

devrait ouverte au public qui devrait en outre bénéficier d'1 ou 2 bancs, demandés notamment par le Conseil des Seniors du 10^{ème}, même si des risques de fixation des populations paupérisés ou en errance existent.

. La place de la République voit ses travaux de réaménagement débuter. Dès septembre 2011, des travaux ont été réalisés par les concessionnaires (ErDF, GrDF, RATP, chauffage urbain) et programmés de manière anticipée (pour rénover les réseaux sans perturber le futur chantier) par rapport aux travaux de voirie qui ont commencé en janvier 2012, entraînant la fermeture de certaines rues à la circulation ou certaines inversion de sens de circulation, afin d'éviter trop de reports de circulation dans les quartiers riverains de la place.

. Les Grands Boulevards, en cohérence avec le réaménagement de la place de la République, vont être mis en double sens : la partie située au sud du 10^{ème} arrondissement (boulevard Saint Denis, boulevard Saint Martin) sera traitée et mise en double sens avant la fin de l'été 2012 : la circulation automobile sera organisée sur 3 files (2 files dans le sens Est-Ouest depuis la place de la République + 1 file dans le sens Ouest-Est).

* *

Escalier monumental de la rue d'Alsace :

En remplacement improvisé de Fanette Brissot, Jean-Louis Pierrel présente l'étude qu'elle a effectuée au titre du Conseil de Quartier sur l'escalier monumental de la rue d'Alsace, que doivent emprunter les personnes se rendant de la gare de l'Est à la gare du Nord et inversement.

L'objectif de la présentation en séance plénière est d'évoquer les solutions envisagées pour faire face à la dégradation accélérée de cet escalier, qui peut être mis en valeur.

- . Le constat : absence de signalétique pour le trajet entre les deux gares, difficulté pour les voyageurs avec des bagages, une dégradation évidente avec des murs gris, un palier intermédiaire très sale et encombré par des affiches et des débris, et un escalier squatté à tous les niveaux.
- . Différents projets de mise en valeur de l'escalier sont envisageables : une fresque ou un mur végétalisé, l'installation d'un panneau d'information « Histoire de Paris », un éclairage public indirect pour une mise en valeur la nuit. En outre le Conseil de Quartier demande aux services techniques de la Ville de Paris de procéder au ravalement, une réparation des balustres, un nettoyage plus régulier, la mise en place d'une signalétique des deux gares et l'ajout d'une rampe d'accès.
- . Dès le printemps 2011, la mairie a convenu de la nécessité d'une sécurisation et d'une réfection de l'escalier et des balustres.
- . Au cours de l'automne 2011, un coffrage provisoire a été installé autour des balustres centraux de l'escalier entre le niveau haut de la rue d'Alsace et le palier de l'escalier. Une réfection est prévue pour le printemps 2012.
- . Concernant le grand mur au bas de l'escalier, les Architectes des Bâtiments de France (ABF) ont indiqué leur refus quant à la végétalisation de ce mur. La Ville de Paris propose cependant l'installation d'un petit jardin au bas de l'escalier et de ce mur ; mais ce projet se heurte au coût financier de l'arrivée d'eau pour l'entretien de ce jardin, supérieur à 30 000 €.
- . Le projet de mise en place de signalisation des deux Gares est en cours de réalisation, avec notamment l'installation d'une indication d'un cheminement alternatif traversant le complexe de bureau de la SNCF au n°21 rue d'Alsace et donnant au n°144 rue du faubourg Saint Denis (passage dans lequel se trouve un

mur végétal créé par Patrick Blanc).

- . L'équipe d'animation du Conseil de Quartier souhaite renforcer l'éclairage du haut de la rue d'Alsace, avec l'installation d'un nouveau candélabre (éventuellement financé avec une contribution au titre des budgets d'investissement des Conseils de Quartier). Malheureusement, les nouvelles normes techniques d'éclairage de la Ville de Paris indiquent que le niveau actuel serait suffisant, en dépit du niveau atténué de diffusion des luminaires existants.

Questions du public sur l'escalier de la rue d'Alsace et les aménagements dans le quartier de la gare de l'Est :

- . Une précision est demandée : à qui appartient le passage évoqué entre la rue d'Alsace et la rue du faubourg Saint Denis ? Ce passage fait partie intégrante des locaux de la SNCF, avec un droit de passage pour une liaison entre les deux gares aux horaires d'ouverture des bureaux. Ne faudrait-il pas indiquer le passage? Oui, comme indiqué préalablement, cette liaison va être fléchée et indiquée par une signalétique adaptée.
- . Concernant l'escalier, les personnes dans la salle insistent sur les difficultés pour les handicapés qui ne peuvent l'emprunter, et la difficile montée pour des personnes chargées avec des valises ou les personnes avec poussettes.
- . Un autre habitant souligne qu'en outre, cette montée fastidieuse des marches de l'escalier avec des valises pose un problème d'image de Paris à l'égard des touristes
- . Un intervenant demande si on peut prévoir l'installation d'un ascenseur dans l'enceinte de la gare pour éviter la montée de l'escalier de la rue d'Alsace.
- . Une autre personne demande un escalator pour cet escalier ; une autre évoque un pan incliné pour tirer les valises.
- . Un habitant indique l'existence d'une rampe d'accès située en face du n°37 rue d'Alsace (en haut vers la rue Lafayette) et se dirigeant dans l'enceinte de la gare, et demande si cette rampe ne pourrait pas être utilisée ? Jean-Louis Pierrel répond que cette rampe n'aboutit pas complètement en bas, et n'est pas utilisable en l'état. Il précise toutefois qu'un projet existe pour prolonger le tunnel piéton entre Château Landon vers Magenta, mais n'est absolument pas une priorité pour les acteurs économiques du fait de son coût élevé (du fait de l'Aqueduc et des différents niveaux).
- . Une question est posée en rapport avec les travaux de préparation du futur réaménagement de la place de la République: que sont devenus les dauphins en bronze du 19^{ème} siècle des deux fontaines destinées à disparaître dans ce réaménagement?
- . Frédéric Rémongin revient sur les aménagements de la rue du 8 mai 1945 indiqués par Elise Fajgeles : ils sont malheureusement restreints à la première moitié Est de la rue, et toute la partie située entre le côté impair du boulevard de Strasbourg et le boulevard Magenta (partie qui connaît la plus forte concentration de piétons) n'a pas été traitée dans les aménagements effectués : seul le marquage au sol des passages piétons a été retracé. La question se pose donc sur le timing d'un futur réaménagement de cette partie Ouest de la rue du 8 mai 1945.

Elise Fajgeles répond aux questions précédentes et ajoute quelques remarques:

- . Le coffrage provisoire installé sur le premier palier de l'escalier sera enlevé au printemps 2012 lors de la réfection des balustres.
- . Effectivement, concernant l'éclairage, le nouveau plan d'énergie de la Ville de Paris a adopté des nouvelles normes de mesure qui montre que l'éclairage est théoriquement suffisant dans le haut de la rue d'Alsace. Refaire l'éclairage en haut de la rue d'Alsace coûterait environ 100 000 €. Cependant, il est

- envisageable d'associer le Conseil de Quartier dans le cadre de son budget d'investissement au projet d'acquisition d'un nouveau candélabre (Prix : à vérifier avec les services techniques de la Ville de Paris)
- . Concernant l'éventuelle végétalisation de l'escalier, les ABF ne sont pas favorables à la végétalisation au milieu de l'escalier. Mais l'aménagement d'une parcelle paysagée en bas est envisageable (reste le problème de l'eau déjà évoqué) en liaison avec les Conseils de Quartier et les associations du 10^{ème} gérant les jardins partagés etc.
 - . Les services techniques de la Ville vont installer dans les deux prochains mois 5-6 panneaux de signalisation, en coordination avec le Conseil de Quartier pour les emplacements.
 - . Aucun escalator le long de l'escalier n'est envisagé (sans parler du refus des ABF pour une éventuelle installation). Un escalator avait été seulement envisagé dans le cadre du projet du Balcon Vert, malheureusement en suspens du fait de la condition préalable imposée par le Maître d'ouvrage Spie Batignolles en matière de pré-commercialisation / préplacement des bureaux auprès de futurs locataires avant toute construction. (La suspension du projet ne semble plus relever des compétences de la ville : de ce fait, après avoir été promis pour la présente mandature après avoir déjà été évoqué pour la précédente, ce projet du Balcon Vert ne fera plus partie des promesses de campagne du Maire du 10^{ème}).
 - . Les Dauphins en bronze des deux fontaines supprimées sont entreposés dans les entrepôts de la Direction de l'Urbanisme, et pourraient être réutilisés ailleurs dans le cadre d'un autre projet lorsque l'occasion se présentera.
 - . L'idée d'un plan incliné sur le côté de l'escalier est techniquement osée, et dangereuse. La Ville ne l'envisage pas. Par ailleurs, les ABF refuseraient un tel projet.
 - . Concernant un ascenseur sur le terrain SNCF dans l'enceinte de la gare, Elise Fajgeles posera la question à la SNCF.
 - . Concernant l'extension des aménagements sur la partie Ouest de la rue du 8 mai 1945, elle sera envisagée dans le futur plan de réaménagement d'ensemble des abords de la gare de l'Est qui sera promis pour la prochaine mandature. Actuellement, seul le marquage au sol a été redessiné.

* *

Mobilien 26 :

Elise Fajgeles dresse un bilan de ce réaménagement dont l'inauguration a eu lieu en juillet 2011.

- . Protection de la voie montante de bus dans la rue Lafayette.
- . Suppression de la voie descendante de bus dans la rue Lafayette et création d'une voie cycliste descendante protégée, suite à l'accident mortel d'une jeune femme cycliste heurtée par un bus en mai 2008, révélant la dangerosité de la voie descendante de bus.
- . Suite à ce nouvel aménagement, difficulté actuelle signalée pour faire respecter cette piste cyclable protégée, qui est empruntée par les scooters et sur laquelle stationnent certaines voitures. Elise Fajgeles constate le manque d'effectifs de la police, pas assez présente pour faire respecter les aménagements prévus.
- . Globalement, le bilan est plutôt positif pour la voie montante de bus.
- . La circulation automobile est toujours très difficile dans la rue Lafayette, qui fait toujours partie des nœuds difficiles dans Paris. La Ville affiche clairement une volonté politique de réduction de la circulation automobile, mais se heurte à certains nœuds de circulation.
- . Concernant l'aménagement de la rue de Chabrol, il y avait auparavant un sens

interdit depuis la rue Lafayette, qui n'était quasiment pas respecté. Il y a donc eu une concertation pour pacifier la rue de Chabrol, qui a abouti à la mise en place d'un sens interdit depuis la rue d'Hauteville et une inversion du sens de circulation dans la rue de Chabrol. Le bilan est très positif pour la rue de Chabrol.

Néanmoins, a contrario, le bilan est négatif pour la rue d'Hauteville qui subit des embouteillages intenses.

Ce quartier appartient au quartier vert Saint Denis. Dans ce cadre, une réflexion doit être menée afin de réduire les nouvelles difficultés apparues avec ce réaménagement. Les Elus ont d'ailleurs reçu une proposition il y a une quinzaine de jours, qu'ils doivent étudier. Cependant, il est raisonnable d'attendre la mise en double-sens des grands boulevards qui devrait intervenir à compter de mai 2012, et ce pour une réflexion d'ensemble en tenant compte des éventuels reports de circulation. Dans cette perspective, il y a aura dans le proche futur des réunions de concertation.

- . Elise Fajgeles indique aussi la mise en place de voies 30 autour de l'école rue de Belzunce.
- . Pour les éventuels aménagements de voirie dans le quartier aux abords du Louxor, une réunion de travail a été prévue et va avoir lieu sous peu.
- . Le square Cavaillé-Coll a été nouvellement aménagé pour que les familles puissent en profiter.
- . Toujours sur la rue Lafayette, une réflexion existe sur le devenir de la place du 8 novembre 1942, à l'entrée de la rue de Chabrol, qui est réduite actuellement à n'être qu'un parking à scooters. Des bancs seront peut-être installés.
- . Le dégagement devant le 15 rue de Chabrol a été aménagé avec des parkings à vélos; une végétalisation de ce large trottoir va éventuellement être envisagée.

Question du public sur le sujet du Mobilien 26 :

- . Jean-Claude Aron, président de la nouvelle association « Frantz Liszt Association de Quartier » (F.L.A.Q.) créée à la suite de la mise en place de l'interdiction rue de Chabrol qui a entraîné des répercussions négatives sur la rue d'Hauteville, qualifie ce nouvel aménagement et cette inversion de circulation dans la rue de Chabrol, d'opération «criminelle», et expliquent ses propos de la manière suivante : les commerçants dépérissent, les véhicules de secours n'arrivent pas à passer, les gens commencent à se battre, et le bus est supprimé sur la rue de Chabrol. Les retombées négatives sont nombreuses suite à ce nouvel aménagement.
- . Une personne souligne que le bilan du Mobilien 26 était positif au début. Puis il s'en est suivi un problème de convergence des véhicules vers la place Frantz Liszt empêchant le bus 26 de passer dans son couloir réservé entre la rue du faubourg Poissonnière et la place Frantz Liszt. Après la place Frantz Liszt, cela semble aller mieux, mais il y a vraiment le problème du nœud de l'intersection du boulevard Magenta avec la rue Lafayette.
- . D'autres habitants soulignent les problèmes relatifs aux klaxons fréquents et aux disputes entre conducteurs dans la rue d'Hauteville. Certaines personnes présentes et riveraines de la rue d'Hauteville demandent une présence policière renforcée pour faire face à ces disputes, empêcher que les deux-roues prennent à contresens la rue de Chabrol. Une autre personne souligne la nécessité d'indiquer clairement que l'entrée dans la rue de Chabrol depuis la rue Lafayette ne permet pas d'aboutir sur le boulevard Magenta.
- . Une autre remarque met en exergue les problèmes d'accès pour les services d'urgence et de sécurité dans le sens de la montée de la rue d'Hauteville totalement bloquée. En outre, les deux-roues roulent parfois sur le trottoir de la rue d'Hauteville encombrée par les véhicules.

Elise Fajgeles entend bien les problèmes évoqués et souligne qu'à terme, la solution serait d'inverser le sens de circulation dans certains tronçons de la rue d'Hauteville

- . Un habitant du quartier s'interroge sur l'existence d'une concertation entre les différents quartiers et demande s'il existe véritablement une vision d'ensemble dans la capitale. Il suggère la mise en place d'un péage urbain, qui a fait ses preuves dans d'autres capitales européennes comme à Londres avec une diminution significative du nombre de véhicules y pénétrant. Il pense que le problème est significativement causé par l'entrée des voitures dans Paris. Sur un autre sujet, il demande la mise en place de caméras de surveillance dans le quartier aux abords du Louxor, et évoque les problèmes accentués par la présence des «marchés de la misère» des biffins dans le quartier Barbès.

Sur le thème général des projets et des aménagements de voirie, Jean-Louis Pierrel souligne par ailleurs que le projet CDG Express qui semble refaire surface et dans une version modifiée par rapport aux présentations précédentes aura certainement un impact pour notre quartier, qu'il serait bon d'évoquer lors d'un prochain Conseil de Quartier.

La parole est redonnée au public pour une nouvelle série de questions et/ou remarques :

- . Benjamin Lancar, conseiller régional UMP d'Ile-de-France, intervient sur le sujet de l'emploi qui a été effleuré lors des griefs de certains riverains de la rue d'Hauteville: il affirme que l'inversion du sens de circulation dans la rue de Chabrol a un impact sur le niveau d'activité économique des rues concernées. Par ailleurs, pour répondre à une suggestion précédente, il indique que la région Ile-de-France réfléchit à la possibilité d'un tel péage urbain autour de la capitale.
- . Un imprimeur de la rue de Chabrol témoigne qu'il a vu son chiffre d'affaire baisser suite à la baisse du trafic dans la rue.
- . Une personne du public souligne avec véhémence et longuement les problèmes résultant de la politique menée par la majorité municipale en matière de circulation automobile dans Paris : il affirme que le boulevard Magenta se serait sclérosé suite aux aménagements successifs ces dernières années.

En guise de conclusion sur le sujet des aménagements de voirie liés au Mobilien 26, Elise Fajgeles indique que chacun a une responsabilité pour faire diminuer la pollution, via la réduction de la circulation automobile. En outre, une forte pression pour réduire davantage la circulation s'exerce actuellement à l'égard des Elus : par exemple, il existe une forte demande pour la piétonisation de la rue du faubourg Saint Denis.

Elise Fajgeles souligne que, depuis 2001, la circulation dans Paris a diminué de 21 %. Dans le 10^{ème} arrondissement, 28 % des habitants ont un véhicule. Concernant les difficultés évoquées, Elise Fajgeles admet qu'il faudra réfléchir pour réduire la circulation et la fréquentation automobile dans la rue d'Hauteville, mais réaffirme que l'inversion récente du sens de circulation dans la rue de Chabrol ne sera pas remise en cause.

Sur un autre sujet, des questions sont posées dans le public sur le quartier aux abords immédiats de l'hôpital Lariboisière (rue Ambroise Paré / rue Guy Patin / rue de Maubeuge): une personne témoigne des problèmes de propreté dans ce quartier et évoque le problème des seringues qui traînent, notamment dans les cages d'escalier des immeubles.

Gary Mikaelian, représentant la structure de prévention « Coordination Toxicomanies », présent dans le public, répond qu'un récupérateur de seringue va être installé et qu'une OCNA (Opération Coordonnée de Nettoyement Approfondi)

menée conjointement par la Direction de la Propreté de la Ville de Paris et les médiateurs de rue sera effectuée pendant 2 semaines en avril 2012.

En guise de dernière question clôturant les sujets de voirie, une habitante demande que les traversées piétonnes soient mieux signalées sur les pistes cyclables du boulevard Magenta: elle précise que les cyclistes continuent leur trajectoire sans s'arrêter et se soucier des piétons traversant à pied. Elise Fajgeles pense cependant que ce problème évoqué s'est atténué.

* *

Bilan de la Commission Solidarité inter quartiers – Vote d'une nouvelle dotation au titre du budget d'investissement 2012 du Conseil de Quartier :

Judith Humery rappelle que le Conseil de Quartier, lors de sa séance plénière du 15 juin 2010, a voté une dotation de 5 000 € dans le cadre de son budget d'investissement 2010 en faveur de la commission Solidarité inter quartiers pour soutenir les besoins des associations venant en aide aux personnes en difficultés et les aider à acquérir des équipements pour leur permettre de remplir leurs missions.

Le budget de la Commission Solidarité inter Quartiers ayant été épuisé (cf. bilan 2010-2011 en annexe), Judith Humery propose un nouveau vote pour l'attribution d'un budget de 6 000 €, plus audacieux que la fois précédente, pour cette nouvelle année 2012.

L'équipe d'animation du Conseil de Quartier précise que le Conseil de Quartier est doté par la mairie du 10^{ème} arrondissement d'un budget annuel d'investissement de 8 264 €.

Une habitante demande si on ne peut pas remettre à plus tard cette décision. Judith Humery indique qu'avec l'hiver, les besoins des associations se font sentir maintenant.

Eric Algrain souligne les difficultés des Conseils de Quartier de trouver des idées d'investissement. L'affectation proposée avec la dotation à la Commission Solidarité inter Quartiers est un moyen simple d'utiliser à bon escient les fonds alloués. Des exemples d'investissements sont les acquisitions de bouilloires et de réfrigérateurs, qui restent un matériel sous contrôle et dans l'inventaire de la mairie. Eric Algrain indique que dans le passé, d'autres exemples d'investissements dans d'autres Conseils de Quartiers furent l'achat de violons pour une école rue Saint Maur, en liaison avec le conservatoire du 10^{ème} arrondissement.

Le bilan 2010/2011 de la Commission Solidarité inter Quartiers est diffusé en annexe de ce compte-rendu.

Le Conseil de Quartier vote une nouvelle enveloppe de 6 000 € en faveur de la Commission Solidarité inter Quartiers qui affectera les sommes en fonction des demandes/besoins de diverses associations et fera un compte-rendu à la fin de 2012 des sommes engagées.

La séance plénière du Conseil de Quartier prend fin à 21h.

* *
*

Annexe

Compte-rendu des investissements 2011 de la Commission Solidarité inter Quartiers (et premiers budgets alloués au titre de 2012)

Quartier	Montant accordé 2010 Comm. Solidarité	Montant 2011
Château d'Eau/Lancry	10 000	
Saint Denis/Paradis	5 000	5 000
Saint Vincent de Paul/Lariboisière	5 000	
Saint Louis/Fbg du Temple	1 000	
Louis Blanc/Aqueduc	1 000	2 533
Grange aux Belles/Terrage		5 000
Total/an	22 000	12 533
Total		34 533 €

ANNEE 2010/ 2011

Association bénéficiaire	Désignation	Montant en € T.T.C.
Camres	3 ordinateurs + 4 écrans	1 913,54
	Mobilier	3 730,53
	Bouilloires	430,32
ESI St. Martin (Armée du Salut)	Atelier sonore	1 871,08
	Machine à coudre	599,75
Aux captifs...	Laitière	1 512,94
	3 ordinateurs + écrans	1 651,95
Entraide et Partage	Armoire frigorifique	1 160,45
	Vestiaires	1 518,88
	Tables	511,97
	Chaises	1 868,27
	Rayonnage chambre froide	2 436,41
Français Langue d'Accueil	10 tables	600,39
	5 chaises	308,87
	1 armoire	469,35
	1 vidéoprojecteur	610,68
	1 ordinateur portable	729,56
Itinérances	Casiers	406,13
	36 casiers	2018,17
	Lave-Linge + sèche-linge	4713,44
Le Rocher Oasis des Cités (R.O.C)	Billard	416
	Table de ping-pong	469,9
Total		29 948,58 €
Rue des Ecluses St. Martin : 70 Matelas		4 575,30
		34 533,88 €

⇒ BUDGET EPUISÉ AU 31.12.2011

Nouvelles Demandes 2012 :

Aux Captifs, La Libération (1)	3 Lave-linge 6.5 3 Sèche-Linge 6.5	Selon devis LEVON	10 686,26
Emmaüs Louvel-Tessier (2)	Matériel professionnel Auditorium	Estimation	17 000,00

(1) **Aux captifs, la Libération** (Antenne / 10, rue de Rocroy) :

Personnes en précarité

Accueil d'Urgence Social, suivi insertion RMI, soins infirmiers, courrier.

(2) **Rue Louvel-Tessier** (Emmaüs) : L'insertion y est axée sur la Culture, en passant notamment par la qualité architecturale de la rénovation du bâtiment.

En plus des studios individuels, il comporte un auditorium destiné aux Ateliers théâtre et aux représentations, ainsi qu'à des expositions. Cette démarche est exceptionnelle à plus d'un titre, elle mérite d'être soulignée et soutenue.

Demande présentée : aide à l'acquisition de matériel de niveau professionnel pour équiper cet auditorium. Estimation : 17 000 €.

La Commission y est a priori favorable, mais de nouvelles enveloppes devront être votées dans les prochaines assemblées des Conseils de Quartier afin de pouvoir y répondre.

Notons aussi que les personnes accompagnées d'animaux domestiques bénéficieront de l'accueil et du logement.

Quartier	Montant accordé Comm. Solidarité ANNEE 2012	
Château d'Eau/Lancry	4 000	
Saint Denis/Paradis	5 000	
Saint Vincent de Paul/Lariboisière	6 000	
Saint Louis/Fbg du Temple		
Louis Blanc/Aqueduc		
Grange aux Belles/Terrage		
Total/an		
Total	

* *
*